



Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

SECTION REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

JO 14.03.74 / N° W712000291

Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02

Siren/Siret N°495 062 374 000 14

Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701

unaf.bourgogne.franchecomte@gmail.com

**COMITE DIRECTEUR du Vendredi 30 novembre 2018
à 19H15 à CHALON-SUR-SAÔNE**

PV N°2-2018/2019

• **Membres présents, excusés**

Présents :

MME Pascale SALMON,

MM. Laurent BOLLET, Stéphane BONARDOT, Régis CHAMPET, Thierry THIOURT, Guillaume COULON, Emmanuel DURAND, Gwenaël MARTIN, Thierry GRODET, Benoît MORELIERE, Pierrick KAJDAN.

Excusés :

MM. Léo BOURGIN, Aurélien CHATON, Gérard GEORGES, Aurélien GERAULT, Sébastien NICOLET, Roger PERRAULT, Maxim PLAT, Alain SCARAMAZZA, Abdellah SGHIR, Mostafa TARBOUNI, Malik ZELFA-KALAA.

Assiste :

M. Nicolas DUJARDIN.

• **Accueil par le Président de la section régionale et intervention relative à l'actualité de l'UNAF**

Laurent BOLLET, Président de la section régionale UNAF BFC, remercie l'ensemble des membres de la section régionale pour leur présence et pour toutes les actions qu'ils ont initiées et qu'ils mènent avec engagement et persévérance.

Laurent BOLLET rappelle que toutes les Sections départementales doivent poursuivre leurs efforts pour que l'UNAF Bourgogne – Franche Comté rassemble autour de son projet le plus de sympathisants possible.

En revanche, le président de Section Régionale s'alarme de la recrudescence des violences envers les arbitres sur l'ensemble du territoire régional. A tous les niveaux, en ligue et en district, des arbitres sont fréquemment insultés, menacés voire agressés physiquement. Ceci n'est pas tolérable. Il apporte à cet effet tout son soutien aux officiels victimes d'actes inqualifiables. C'est pourquoi, l'UNAF Bourgogne – Franche Comté va solliciter un rendez-vous auprès de la DRJSCS Bourgogne – Franche Comté (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), dans le but de mettre en place des actions concrètes au profit de la sécurité des officiels.

Dernièrement, deux collègues arbitres ont été agressés sur des terrains de football (dans le 71 et dans le 58). Laurent BOLLET tient à rappeler aux victimes que ces actes violents ne resteront pas impunis. Maxim PLAT, délégué juridique de l'association, a pris en charge le suivi des dossiers et l'accompagnement des officiels agressés.

Sur le plan régional, Laurent BOLLET revient sur plusieurs évènements :

- Sur invitation de la CRA et des CDA, la boutique UNAF s'est rendue à différents rassemblements d'arbitres en début de saison, pour permettre à tous les arbitres de s'équiper à bas coût. L'UNAF BFC est parfaitement organisée pour que les adhérents disposent très rapidement des équipements commandés. Gérard GEORGES doit, à ce titre, est très chaleureusement remercié.
- Le site internet de l'UNAF BFC ainsi que la page Facebook de l'association sont visités et suivis par de très nombreuses internautes. Un grand merci à Yann LAROCLETTE qui fait admirablement vivre ces moyens de communication indispensables dans la relation entre l'UNAF et ses adhérents.
- L'AEF a tenu son assemblée générale nationale à Beaune le 17/11/2018 ; Laurent BOLLET a représenté l'UNAF nationale lors de ce moment important de la vie de l'amicale des éducateurs. Les échanges ont été très fructueux et des contacts ont été noués pour renforcer les actions menées tant par les arbitres que par les éducateur, au bénéfice de l'esprit sportif.

• **Carnets**

Le Comité directeur de l'UNAF BFC adresse ses sincères condoléances à la famille de Bernard PERNOT, immense serviteur du football qui nous a quittés récemment, et qui a œuvré pendant de très nombreuses années au sein du club de Mervans, du district et de la ligue.

L'ensemble des membres présents ce jour adressent leurs félicitations à Malik ZELFAA-KALAA suite à la naissance intervenue cet été et qui agrandit joyeusement la famille.

• **Adoption du PV n°4-2017-2018**

Le PV n°4-2017-2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

• **Adoption du PV n°1-2018-2019**

Le PV n°1-2018-2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

• **Retour sur le challenge Louis TEREYGOL**

Nicolas DUJARDIN (UNAF21), qui a été présent tout au long du challenge à Troyes, aux côtés de la délégation Burgo-Comtoise, remercie la section régionale pour la confiance qui lui a été accordée.

Il revient dans le détail sur le déroulement du challenge, qui, selon ses dires, n'a fait que des heureux.

L'organisation s'est avérée, de façon générale, de bonne qualité et soucieuse du bien-être des participants.

A cet égard, l'UNAF Bourgogne – Franche Comté tient une nouvelle fois à féliciter les organisateurs pour leur bon travail.

Un cadeau a été remis par la délégation Burgo-Comtoise à chaque section régionale présente. Cette action sera reconduite lors des prochaines éditions.

L'équipe ayant participé au Challenge TEREYGEOL a déjà manifesté le souhait de prendre part au prochain challenge André PETIT, qui se déroulera en fin de saison (juin 2019). La section régionale Bourgogne – Franche-Comté ne peut que s'en réjouir et remercie ses adhérents pour leur engagement. L'UNAF réitère ses remerciements à Aurélien GERAULT et Nicolas DUJARDIN pour leur sérieux et leur implication.

Nicolas DUJARDIN interroge la section régionale au sujet du renouvellement des équipements (tenue complète pour les joueurs) à affecter à l'équipe représentant l'UNAF Bourgogne – Franche Comté. La section régionale valide le principe d'un renouvellement de ces équipements et missionne Gérard GEORGES pour mener à bien cette démarche.

- **Point sur les adhésions**

Au 30/11/2018, le nombre d'adhérent est le suivant :

- UNAF 21 :	129	
- UNAF 58 :	47	
- UNAF 70 :	39	
- UNAF 71 :	221	
- UNAF 89 :	109	
- Total :	545	soit +55 adhérents par rapport à la même date la saison dernière.

La section régionale de Bourgogne – Franche Comté se réjouit sincèrement que le nombre d'adhésions ait augmenté. Ceci constitue un signe évident que la vitalité de l'association ne fait aucun doute.

Laurent BOLLET insiste sur la nécessité de poursuivre les actions au bénéfice des adhérents qui montrent tout le bénéfice que chacun peut retirer de son adhésion.

- **Assemblée générale de la section régionale 2018/2019**

La prochaine édition de l'assemblée générale de la section régionale Bourgogne – Franche-Comté aura lieu en mai 2019 ou juin 2019.

Le comité directeur souhaite profiter de cette occasion pour aller à la rencontre des arbitres du secteur franc-comtois.

C'est pourquoi sera étudiée très rapidement la possibilité d'organiser cette journée en Haute-Saône ; Laurent BOLLET et Stéphane BONARDOT se chargent de cette organisation.

- **Réunion décentralisée du Comité directeur de la section régionale 2018/2019**

Le comité directeur de l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté tiendra, courant février 2019, une réunion décentralisée dans le Doubs ; Laurent BOLLET et Stéphane BONARDOT se chargent de cette organisation.

- **Point sur les séminaires de formation, à venir, des membres des comités directeurs**

Les prochains rendez-vous sont les suivants :

- 12/01/2019 au siège de la FFF : Séminaire des Présidents de section départementale et de section régionale.
- 26/01/2019 à Chaumont : Séminaire de formation des trésoriers et des secrétaires, départementaux et régionaux.

La section régionale Bourgogne – Franche-Comté sera présente « en force » lors de ces rendez-vous.

- **Intervention du délégué juridique**

- Agression d'un arbitre du district de Saône-et-Loire**

Turkut KAPLANBABA, arbitre adhérent du district de Saône-et-Loire, a été agressé le 07/10/2018 lors d'une rencontre de niveau D1, sur le terrain du club de Torcy.

Notre collègue, soutenu par l'UNAF71 et l'UNAF BFC, a déposé plainte ; le dossier suit son cours, piloté par Régis CHAMPET, Emmanuel DURAND et Maxim PLAT.

Le district de Saône-et-Loire a pris des décisions importantes, suite à la mobilisation de l'UNAF et des arbitres ; les mesures conservatoires mises en œuvre sont valables jusqu'au 01/12/2018, date à laquelle se tiendra l'audition devant la Commission de discipline du district.

Emmanuel DURAND, Co-président de l'UNAF71 va rencontrer, dans les jours à venir, la DDCS71 qui suit de très près ce dossier.

Agression d'un arbitre du district de la Nièvre

Emmanuel MERCIER, arbitre adhérent du district de la Nièvre, a été agressé le 25/11/2018 lors d'une rencontre de niveau D3.

Notre collègue, soutenu par l'UNAF58 et l'UNAF BFC, a déposé plainte ; le dossier suit son cours, piloté par Mostafa TARBOUNI et Maxim PLAT.

L'UNAF BFC a eu l'occasion, via son Président et de nombreux adhérents, d'exprimer à notre collègue tout son soutien.

Situation en Côte d'Or, en lien avec le comportement du club des Grésilles

Thierry THIOURT informe le Comité directeur de la section régionale du retour des difficultés liées au comportement du club des Grésilles.

L'UNAF21 va alerter le Comité directeur du district et va demander que des mesures soient rapidement mises en œuvre pour assurer la sécurité des joueurs visiteurs et des arbitres ; sans quoi l'UNAF rappellera à ses adhérents la possibilité d'exercer leur droit de retrait en cas de risque pour leur sécurité et leur intégrité physique.

Laurent BOLLET rappelle la possibilité pour l'UNAF d'activer la procédure « match à risque » auprès de la DDCS.

Action engagée par l'UNAF71

L'UNAF71 a écrit au Procureur de la République de Mâcon, suite à la parution, sur un site internet d'information, d'un article mettant en cause l'attitude des arbitres départementaux (ainsi que l'attitude des dirigeants du District), leur prêtant des intentions à caractère raciste.

La personne interviewée, le rédacteur de l'article ainsi que le directeur de la publication sont visés par l'action engagée par l'UNAF71.

Régis CHAMPET, Co-président de l'UNAF71, s'est rendu au Commissariat de police de Chalon dans le cadre de cette affaire, qui est en cours.

Rencontre avec le Procureur général près la Cour d'appel de Besançon

Laurent BOLLET rencontrera, le 19/12/2018 à 10H, l'avocat général près la Cour d'appel de Besançon.

Dossier dans le ressort du Tribunal de grande instance de Sens

Laurent BOLLET est toujours en attente d'un rendez-vous afin d'évoquer les difficultés rencontrées avec ce tribunal.

Point sur les actions en cours

Les actions évoquées lors de la précédente réunion du Comité directeur de l'UNAF BFC sont en cours ; pour rappel, ces actions sont les suivantes :

- Augmentation des indemnités des équipes arbitrales dirigeant les rencontres de N3 ;
- Mutualisation des indemnités kilométriques par équipe arbitrale, par catégorie de championnat, par saison ;
- Uniformisation de l'utilisation du carton blanc sur le territoire burgo-comtois ;
- Limite kilométrique pour les arbitres assistants lors des 2 premiers tours de Coupe de France.

Intervention du représentant des arbitres au Conseil d'administration de la LBFC

Gérard GEORGES est excusé ce 30/11/2018 car il participe à la réunion du Conseil d'administration de la Ligue de Bourgogne – Franche-Comté de football.

Questions diverses

Boutique UNAF BFC

Un inventaire de la boutique sera réalisé dans les semaines à venir.

Cette boutique, « mobile » grâce à l'action de l'UNAF21 en général, de Thierry THIOURT et de Nicolas DUJARDIN en particulier, peut se déplacer au sein des autres sections départementales et permettre, lors des stages, aux adhérents de s'équiper.

Dossier solidarité pour un adhérent UNAF89

L'UNAF89 va saisir le Comité directeur de l'UNAF BFC d'un dossier solidarité pour apporter son soutien à un adhérent suite à un accident de voiture.

Prochaine réunion

Elle aura lieu **courant février 2019, dans un lieu à définir.**

Le Président,
Laurent BOLLET.

Le Président-délégué,
Stéphane BONARDOT.